haute savoie
le Département

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

PLAN RURALITÉ DÉPARTEMENTAL

SOUTENIR LES COMMUNES RURALES

LE DÉPARTEMENT 1er PARTENAIRE DES COMMUNES

© OT Rumilly-Albanais

+ D'INFOS

hautesavoie.fr

haute savoie
le Département

PLAN RURALITÉ DÉPARTEMENTAL

Sur les 279 communes que comprend le département de la Haute-Savoie, 210 ont moins de 3 000 habitants et comptent près des trois quarts des habitants du territoire.
Riche de cette spécificité, le Conseil Départemental est le premier partenaire de l'ensemble des communes de notre territoire. Au travers de sa compétence en matière de solidarité territoriale, il soutient les communes et les groupements de communes entre autres pour la construction d'équipements publics tels que des groupes scolaires, des espaces sportifs, associatifs et culturels et des projets d'aménagement de cœur de village… sans être exhaustif.

Avec le Plan Ruralité, c'est un accompagnement supplémentaire que le Conseil Départemental de la Haute-Savoie souhaite désormais apporter aux plus petites communes dans leurs projets. Le taux d'intervention sera ainsi majoré et pourra être porté dans certains cas jusqu'à 80 % du coût du projet.

Une opération par commune sur ce mandat départemental pourra être accompagnée. Plus que jamais, le Conseil Départemental est le premier interlocuteur et le premier partenaire des 279 communes de Haute-Savoie.

© Dep74 - L. Guette

Martial SADDIER
Président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie

© Dep74 - L. Guette

Nicolas RUBIN
1er Vice-président délégué à l'administration générale, au sport, à l'aménagement du territoire et au devoir de mémoire, Président de l'Association des Maires de Haute-Savoie

© Dep74 - L. Guette

Fabienne DULIÈGE
Conseillère départementale du canton de Rumilly, déléguée à la ruralité

1 LE PLAN RURALITÉ C'EST :

10 M€
consacrés

Le taux d'intervention, pouvant atteindre jusqu'à 80% du coût du projet , s'appréciera en fonction du niveau de service public visé, de critères fiscaux, du montant du projet et de l'implication financière prévisionnelle des autres partenaires.

Prioritairement destiné aux communes de moins de 1 500 habitants
le dispositif est **ouvert également** à celles comptant **moins 3 000 habitants**
et aux groupements de communes réalisant un projet sur une commune
dont la population est inférieure à ces seuils*.

*Prise en compte de la population DGF

Les opérations financées :

- **la construction, l'extension** ou **la rénovation** de groupes scolaires et de bâtiments à usage périscolaire exclusivement pour les communes de moins de 1 500 habitants
- **la rénovation** permettant d'améliorer la **performance énergétique** des mairies
- **la construction, l'extension** ou l**a réhabilitation** d'espaces sportifs, culturels et associatifs
- **la réalisation** de locaux pour l'accueil de la petite enfance
- **les projets d'aménagement de cœur de village**, ainsi que les aménagements des espaces publics accompagnant la vie locale (hors voirie)

2 LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, POUR LA RURALITÉ, C'EST AUSSI :

Une aide à l'accès aux services publics, partout en Haute-Savoie

- 2 bus mobiles France Services
- Une maison multi-services
- Un dispositif d'aide à la création de maisons médicales

© Commune d'Arenthon

LA HAUTE-SAVOIE EN CHIFFRES

862 267
habitants

730 333
lits touristiques

279 COMMUNES EN HAUTE-SAVOIE

dont 210 communes ont moins de 3 000 habitants

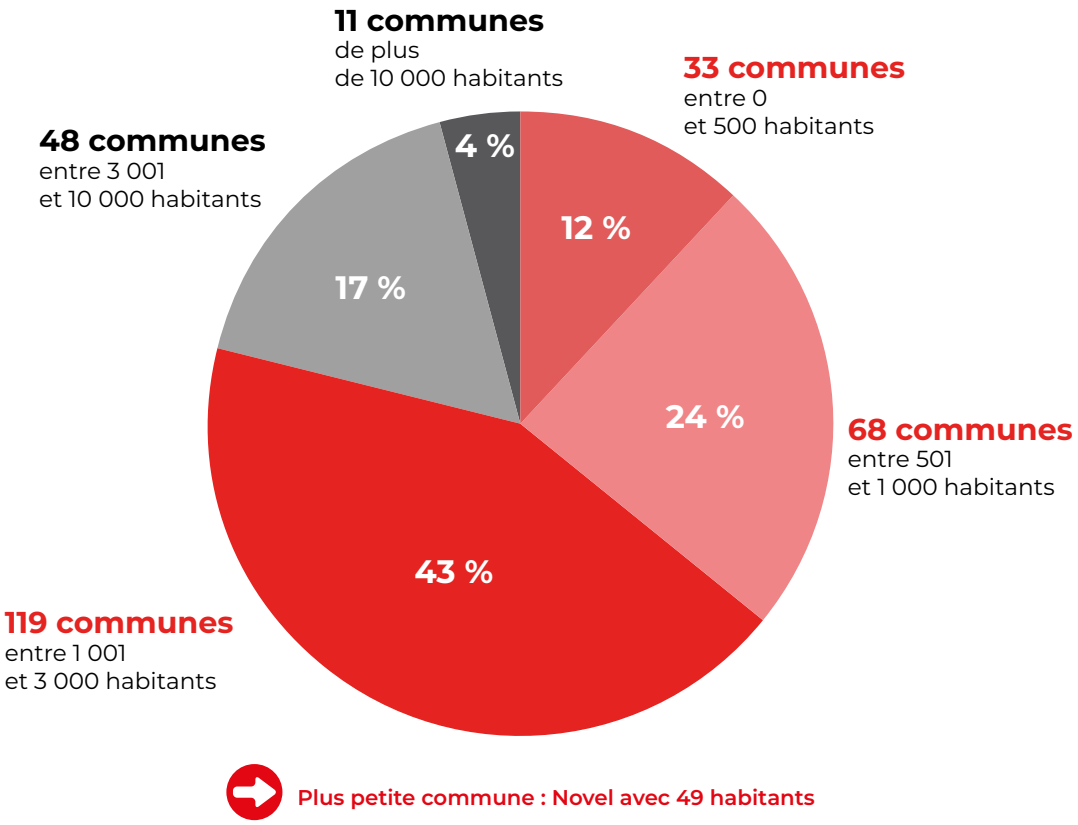

Plus petite commune : Novel avec 49 habitants

© Département de la Haute-Savoie - Impression : imprimerie départementale, papier aux critères environnementaux.

haute savoie
le Département

Département de la Haute-Savoie
1, avenue d'Albigny
74000 Annecy
04 50 33 50 00

hautesavoie.fr